



## Octobre 2024 - Lettre d'actualité des services de l'État en Nouvelle-Aquitaine



### France 2030: déjà plus d'un milliard d'euros d'aide versée par l'État en Nouvelle-Aquitaine



Trois ans après son lancement par le président de la République, France 2030 transforme déjà notre quotidien, notre économie et notre environnement. En Nouvelle-Aquitaine, le cap des 1 milliard d'euros d'aide versée par l'État (dont 725 millions d'euros versés aux entreprises) est déjà dépassé. Pas moins de 558 projets ont ainsi pu être soutenus, dont 391 portés par des entreprises. Par son engagement, l'État contribue à répondre aux enjeux de la transition écologique, de la réindustrialisation et de l'attractivité dans la région. Plus d'infos sur [le site IRE](#)

### Plan d'arrachage de la vigne : ouverture d'un nouveau dispositif national d'aide



Doté d'une enveloppe totale de 120 millions d'euros avec un montant d'aide de 4 000 euros par hectare, ce dispositif concerne tous les vignobles français et donc tous les bassins de production de la région. Il vise à accompagner la réduction du potentiel viticole dans un contexte national de crise. Il contribue au rééquilibrage des volumes de production au regard de la demande des marchés. Les demandes d'aide sont à déposer sur le [site de FranceAgrimer](#) jusqu'au mercredi 13 novembre 2024 à 12h00. Plus d'info sur [le site IRE](#)



### Bilan de l'opération « territoires propres » en Nouvelle-Aquitaine



Du 7 au 11 octobre, plus de 100 opérations ont été menées simultanément sur les 12 départements de la région, sous l'autorité des préfets et des procureurs de la république. Pas moins de 700 gendarmes ont été mobilisés pour rechercher les infractions liées aux atteintes à l'environnement : trafic de déchets, abandon d'épaves et de véhicules hors d'usage, atteintes aux milieux protégés... avec pour objectif de sanctionner les entreprises et les particuliers qui ne respectent pas la législation mais aussi de faire de la pédagogie auprès de la population. Plus d'info sur [le site IRE](#)

### Sécurité routière : voir et être vu



Avec le changement d'heure, Étienne GUYOT, préfet de la Gironde, appelle les usagers de la route à une plus grande vigilance et invite les piétons, cyclistes et utilisateurs de trottinette à redoubler de prudence. En heure d'hiver, la visibilité est plus faible pendant les heures de pointes (matins et soirs) et les usagers vulnérables sont plus exposés au risque d'accident. Afin d'être vus plus tôt et de garantir la sécurité de tous sur les routes, il est vivement conseillé aux usagers de mobilités douces d'adopter les bons réflexes et de vérifier ses équipements de visibilité. Plus d'infos sur le site [Prévention routière](#)

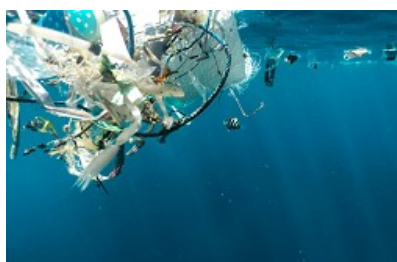


## L'État et la Région renforcent leur partenariat pour accélérer la transition écologique



Étienne GUYOT, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, Alain ROUSSET, président du Conseil régional et Sylvain WASERMAN, président directeur général de l'ADEME, ont signé, le 4 octobre dernier, la convention pluriannuelle du CPER et la convention de délégation du Fonds Chaleur à la Région. Ce partenariat vise à amplifier les actions de lutte contre le changement climatique, de développement de l'économie circulaire et de protection de l'environnement ainsi que celles en faveur du développement durable. Plus d'infos sur [le site IRE](#).

## Réunion du comité « État Mer et Littoral »



Suite au débat public « La mer en débat » (mené de novembre 2023 à 26 avril 2024), une importante concertation locale s'est tenue sous l'égide des préfets coordonnateurs de la façade Sud-Atlantique afin d'en partager les enseignements. Des propositions locales ont été reprises dans la décision ministérielle du 17 octobre 2024. Les échanges ont également porté sur l'actualité du secteur de la pêche et sur l'initiative *Plastics Origins* de l'association Surfrider, qui vise à cartographier la pollution plastique des cours d'eau. Enfin, les services de l'État ont débattu sur les sujets littoraux et notamment sur l'érosion côtière qui menace certains secteurs urbanisés. Plus d'infos sur [le site IRE](#).

## Le PRSE Nouvelle-Aquitaine 2024-2028 : les enjeux de l'environnement sur la santé



Le 4<sup>e</sup> Plan Régional Santé Environnement (PRSE) a été signé le 24 octobre 2024 entre la préfecture, l'ARS et le Conseil régional. Il a pour objectif de réduire les expositions des néo-aquitains aux risques présents dans l'environnement et de favoriser les environnements favorables à la santé en intégrant les nouveaux enjeux, tels que la prise en compte du changement climatique ou la prévention et la lutte contre les zoonoses. Enfin, le PRSE adopte la démarche « Une seule santé », qui reconnaît l'interdépendance entre santé humaine, santé animale et environnement. Plus d'infos sur [le site IRE](#).



## Formation professionnelle : signature du Contrat de Plan Régional



Le préfet Étienne GUYOT et le président du Conseil régional Alain ROUSSET ont signé, vendredi 11 octobre 2024, le Contrat de Plan Régional de Développement de la Formation Professionnelle (CPRDFOP) qui représente le schéma structurant des politiques régionales d'orientation et de formation professionnelles. Le CPRDFOP pose un cadre stratégique pour 5 ans et comporte trois priorités : permettre des choix professionnels éclairés, émancipateurs et durables, préparer les compétences aux emplois d'aujourd'hui et aux enjeux de demain et sécuriser et fluidifier les parcours professionnels. Plus d'infos sur [le site IRE](#)

## Fonds vert: 4 nouveaux projets lauréats en Nouvelle-Aquitaine



Quatre projets situés en Nouvelle-Aquitaine (Loiselet en Charente, Aéroamat industries et Plastinov en Lot-et-Garonne, ainsi que le CRER, le Centre régional des énergies renouvelables dans les Deux-Sèvres) ont été sélectionnés par l'État pour être soutenus financièrement dans le cadre du fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires. Au total, ces nouveaux projets représentent un soutien de l'État de 1,4 M€ pour un investissement global de 28 millions d'euros. Cette mesure vise à accompagner la transition écologique des Territoires d'industrie et repenser nos modes de production. Plus d'infos sur [le site IRE](#).

## Industrie verte: l'État se mobilise en Nouvelle-Aquitaine



La nouvelle procédure d'autorisation environnementale vient d'entrer en vigueur. Elle permet de gagner plusieurs mois dans le déroulement des projets en optimisant l'accompagnement des services de l'État et les délais d'instruction. Cet accompagnement consiste notamment à l'aide au financement de la recherche/développement et de l'innovation. Étienne GUYOT, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, a réuni ce mercredi 23 octobre les préfets de département pour organiser la mobilisation de l'État sur le territoire. Plus d'infos sur [le site IRE](#)

## Les chiffres de l'emploi en Nouvelle-Aquitaine



Au troisième trimestre 2024, en Nouvelle-Aquitaine, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et sans activité, (catégorie A) s'établit en moyenne sur le trimestre à 229 420. Ce nombre baisse de 0,2 % sur le trimestre (soit -350 personnes) et progresse de 2,3 % sur un an. Plus d'info sur [le site de la DREETS](#)



CULTURE - JEUNESSE

## Inauguration de l'exposition « La grotte de Cussac »



Le 4 octobre dernier, Étienne GUYOT, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, et Germinal PEIRO, président du Conseil départemental de la Dordogne, ont inauguré l'exposition « La Grotte de Cussac » au Buisson-de-Cadouin. Désormais accessible au grand public, cette exposition met en lumière la richesse archéologique du site. Les visiteurs peuvent y découvrir la plupart des panneaux ornés de la grotte de Cussac. Site patrimonial majeur, à l'instar des grottes de Lascaux, Chauvet et Cosquer, la grotte de Cussac est fermée au public depuis sa découverte en 2000, du fait de sa grande fragilité. Plus d'infos sur [le site IRE](#)

## Déploiement des Micro-Folies en Nouvelle-Aquitaine



L'État souhaite contribuer au déploiement ambitieux de tiers-lieux culturels au sein des quartiers prioritaires de la politique de la ville, dans les collectivités rurales ou les petites centralités de la région. Aujourd'hui, 59 Micro-Folies sont ouvertes en Nouvelle-Aquitaine sur un total de 70 projets. En octobre, deux Micro-Folies ont été inaugurées, à Arès et à Saint-André de Cubzac (Gironde). Plus d'infos sur [le site IRE](#).



## L'offre de places d'accueil de jeunes enfants augmente en Nouvelle-Aquitaine



Depuis 2010, l'offre d'accueil des enfants en bas âge (accueil collectif, familial et assistantes maternelles) dans la région s'améliore. Elle atteint désormais 67 places pour 100 enfants de moins de trois ans. L'offre a augmenté de 7 % entre 2010 et 2020. Plus d'infos [sur le site de l'INSEE](#).

### En bref:

- **Appels à projets Fonds social européen Plus (FSE+).** Lancés par la DREETS, cet appel à projets cible des actions visant à anticiper et à accompagner les mutations économiques et à accompagner et former les salariés licenciés économiques. Plus d'infos sur [le site IRE](#).
- **Semaine de l'industrie.** Du 18 au 24 novembre 2024, les entreprises industrielles, les écoles et les centres de formation ouvriront leurs portes pour faire découvrir leurs métiers. Tous les acteurs souhaitant participer à cette nouvelle édition sont invités à demander la labellisation de leurs événements avant le 12 novembre sur le site [semaine-industrie.gouv.fr](#).